

Réflexions sur le projet Portes du Vercors

Si le besoin de construire de nouveaux logements est bien une nécessité, alors le projet Portes du Vercors peut avoir sa raison d'être. Cependant, l'ensemble du périmètre choisi pour sa réalisation n'est pas forcément judicieux. Tout comme les modalités d'accès. On doit tenir compte de plusieurs facteurs. Beaucoup de ces derniers ont été évoqués et étudiés dans les documents fournis pour l'enquête. Cependant, pour attirer les habitants, un certain nombre de services doivent être disponibles tout comme la qualité du cadre de vie.

L'environnement

Compte tenu du réchauffement climatique, il est important de **conserver des zones vertes** permettant de "rafraîchir" l'atmosphère lors de saisons chaudes ; il ne faudrait pas créer un nouveau point de chauffe sur l'agglomération.

Le **couvert végétal** est aussi un **bon absorbeur de particules** en suspension que ce soit dans l'air ou même dans les eaux de ruissellement.

Depuis 2012, un couple de Chouettes chevêches niche sur la zone impactée par le projet. Les études signalent également la présence de l'Agrion de mercure, une autre **espèce protégée**.

Il est regrettable qu'aucune sortie terrain n'ait été réalisée en juillet août en ce qui concerne les oiseaux. En effet, les communes de Sassenage et Fontaine se situent dans un **corridor de migration**. Par exemple, la présence de nombreux Gobemouches noirs, espèce en danger d'extinction, a été observée en août 2014. Les berges le long du Furon et de la Grande Saône restent un point de passage intéressant pour la faune sauvage en transit notamment pour se reposer et se nourrir. Il est donc important de ne pas trop enclaver les petits coins "Nature".



Gobemouche noir photographié le 13 août 2014 derrière l'entreprise Saunier-Plumaz à Sassenage (Grande Saône)

Les sols

Les études ont montré que la **composition du sol** sur le périmètre des Portes du Vercors est très **hétérogène**. Construire des bâtiments hauts et donc lourds poseraient des problèmes. On peut penser que plus on se rapproche du Drac, plus l'hétérogénéité du sol doit être importante en raison des variations de la position du lit mineur de ce torrent au cours du temps. Il serait donc judicieux de ne **pas construire haut et trop à l'Est**, près de ce cours d'eau.

Les études ont montré que les sols du secteur ont une **faible capacité d'absorption**. En cas de rupture de la digue rive gauche du Drac, il est important que l'eau puisse **s'étaler et non pas filer vers l'aval à toute vitesse**, risquant d'emporter tout sur son passage et de provoquer des embâcles ici et là. La zone agricole peut jouer un rôle tampon essentiel pour cela. S'il y a des constructions dans le secteur, cela pourrait provoquer des **accélération de l'écoulement des eaux entre les bâtiments et miner les bases des constructions** d'autant que l'**Allée métropolitaine** ferait un obstacle propice à ce genre de situation puisqu'elle **barre la pente sur toute sa longueur**.

Les déplacements

Pour attirer de nouveaux habitants, la **facilité d'accès** et les **transports en commun sont importants**. Actuellement, il est difficile d'imaginer qu'une famille ne dispose que d'un seul véhicule. Peut-être qu'en 2030 se sera envisageable ! Cependant, cela reste douteux. En effet, si ces logements sont construits pour fournir de la main d'œuvre aux entreprises se situant sur la presqu'île scientifique, on peut penser que le niveau de vie de ces personnes sera assez élevé. Il serait douteux qu'un couple ne dispose pas ou que d'un seul véhicule. **Le trafic routier devrait donc augmenter notamment sur le pont des Martyrs**.

Pour ne pas construire inutilement et attirer les habitants, il est donc important de prévoir et mettre en place les infrastructures nécessaires aux déplacements des personnes : voiries, transports en commun. A ce jour, la commune de Sassenage est déjà **surchargée de véhicules aux heures de pointe**. Sachant que les véhicules qui viennent du Vercors transitent par Sassenage, il est indispensable de **construire une route qui désengorgerait le pont des Martyrs**. Pour cela, pourquoi ne pas **aménager la rue Clémencière le long de L'Air Liquide et de la prolonger par un pont qui enjambrerait l'Isère pour rejoindre directement l'A48** ? En effet, pour les personnes désirant se rendre à Grenoble et au-delà ou plus au sud, le trajet le plus évident à ce jour est de traverser Sassenage sans passer par le pont barrage de Saint Egrève. Si on rajoute 1700 logements dans le secteur Portes du Vercors, la zone sera vite asphyxiée, n'apportant aucuns intérêts pour personne.

Les transports en commun

D'après les plans de l'étude, le terminus du tram A serait reculé à Fontaine de plusieurs centaines de mètres. Pourquoi pas si un réseau de bus assure bien la desserte de Sassenage. En effet, **pour alléger l'utilisation des voiries, il faut améliorer le service des transports en commun pour tout le monde**. Mais, ne serait-il pas plus judicieux de **prolonger la ligne A du tram jusqu'au Collège Fleming** en passant par le Parc des convergences le long de la Petite Saône ? Certes, il faudra tenir compte du passage du pipeline.

Le câble

Dans ce projet, il est prévu de mettre en place le câble. Pourquoi pas ! Cependant, il ne paraît **pas judicieux que celui-ci aille au Parc de la Poya** puisque le projet de câble pour relier le Vercors à Fontaine a été abandonné. De plus, quel intérêt apporterait-il aux usagers d'avoir son terminus à La Poya ? Cela surchargerait davantage Sassenage ou pire, le câble ne serait pas utilisé. Or, il est souhaitable qu'il soit emprunté par un grand nombre de personnes. Il vaudrait donc mieux **prévoir un grand parking relai au pied de la descente du Vercors** c'est-à-dire dans le secteur de L'Air Liquide avec une gare câble toute proche.

Son tracé est donc à revoir dans tout Sassenage. En suggestion, il pourrait y avoir une gare dans la zone industrielle de l'argentière, une autre gare près du collège Fleming en liaison avec le tram A, une troisième vers la médiathèque de Sassenage et une vers L'Air Liquide en passant par l'Ovalie. Il faudrait étudier la question plus sérieusement en fonction des besoins des dessertes et des contraintes des propriétés et autres. Si l'activité économique s'accélère, pour être encore plus intéressant, le câble pourrait être prolongé jusqu'à Centr'Alpes à Moirans d'où une navette pourrait faire la liaison avec l'aéroport de St-Etienne-de-St-Geoirs. Mais là, c'est une autre affaire.

L'activité agricole

Il ne faut pas oublier qu'actuellement une partie des **terrains agricoles font vivre plusieurs familles**. A l'Est, l'Allée métropolitaine couperait des terrains appartenant aux mêmes propriétaires en deux car seul le terrain impacté par la voie métropolitaine serait acheté. Les tracteurs ne pouvant accéder à ces parcelles que par le Nord, la partie Sud ne serait plus exploitable. Les agriculteurs ne resteront probablement pas là avec cette nouvelle contrainte.

L'activité économique

L'Allée métropolitaine prévue pour une **activité économique importante** (commerces aux pieds des immeubles) ne semble **pas adaptée** à cela. En effet, qui va venir là, au milieu de nulle part, pour faire ses courses ? D'autant que le câble ne desservira la zone qu'à ces extrémités. Cela devrait donc engendrer un trafic routier plus important au départ, un besoin de places de parking qui ne sont pas prévues. Très rapidement, la zone sera délaissée surtout si le secteur est déjà saturé par les véhicules aux heures de pointe c'est-à-dire lorsque l'on peut faire ses courses.

En conclusion

Il est certain que le projet tend à améliorer la qualité de l'environnement notamment sur le secteur de Fontaine. Effectivement, il est bien plus valorisant d'avoir un habitat avec noues et paysage ouvert qu'une zone industrielle toute bétonnée comme c'est le cas actuellement dans le secteur Sud du périmètre des Portes du Vercors. Remettre à ciel ouvert des cours d'eau busés est aussi très sympathique. Prévoir des cheminements piétons cycles arborés est aussi valorisant pour les habitants du secteur.

Cependant, il est important de ne pas trop densifier les habitations, de savoir garder des espaces verts pour éviter la surchauffe en saison chaude, éviter les immeubles trop hauts qui dégradent le paysage et engendrent des nuisances sonores. Cela semble pris en compte dans le dossier. Mais a-t-on pensé à **préserver la qualité de vie des habitants actuels** ? Ne va-t-on pas dégrader leur environnement pour certains d'entre eux ? Il est important de rencontrer ces riverains et de tenir compte de leur désidérata.

Par contre, l'Allée métropolitaine dans sa partie Est, c'est-à-dire au-delà de la rue du Taillefer, **n'apportera rien au projet**. Il vaut mieux **garder cette zone en secteur agricole** pour apporter de la fraîcheur sur l'agglomération et préserver une zone tampon en cas de rupture de la digue rive gauche du Drac. En effet, les contraintes techniques pour la construction de bâtiments sont trop importantes et coûteuses. Avoir un bloc rez-de-chaussée équivalent à une hauteur de deux étages n'aura pas un aspect esthétique sympathique. Et qui viendra faire ses courses au milieu de nulle part, le câble n'apportant pas grand-chose puisque son accès ne sera pas direct ? Pensez-vous que les consommateurs vont faire 400 mètres à pied avec un cabas chargé ?

Sassenage, le 29 mai 2017

Catherine Morival

2 Chemin de l'Eau vive

38360 SASSENAGE

Membre du CA de E.N.S. (Environnement et Nature à Sassenage)